

---

ASSOCIATION ARTEMIS

# **BILAN DES INTERVENTIONS (2015-2017)**

OCTOBRE 2017

---

---

# Sommaire

<b>I - OBSERVATIONS CLEFS/RECOMMANDATIONS</b>	<b>3</b>
<b>II - INTRODUCTION</b>	<b>4</b>
<b>III - PREFECTURES ET TERRITOIRES</b>	<b>6</b>
<b>IV - BILAN DES EQUIPES MOBILES D' INTERVENTION (EMI) DANS LE CADRE DU MARCHE DU SG-CIPDR</b>	<b>8</b>
<b>V - BILAN DES PARTENARIATS DIRECTS AVEC LES PRÉFECTURES</b>	<b>11</b>
<b>VI - MÉTHODES D'INTERVENTION</b>	<b>16</b>
<b>VII - ANALYSE SYNTHÉTIQUE DES COMPTES RENDUS D'INTERVENTION</b>	<b>22</b>
<b>VIII - FREINS ET DIFFICULTÉS RENCONTRÉS</b>	<b>37</b>
<b>IX - POINTS CONCLUSIFS</b>	<b>39</b>
<b>X - PROPOSITION D' UN OUTIL D' ANALYSE ET D'ÉVALUATION</b>	<b>42</b>
<b>XI - ANNEXES : COLLOQUE EUROMED (JUILLET 2017)</b>	<b>50</b>

---

## I - OBSERVATIONS CLEFS/RECOMMANDATIONS

- La mise en place d'un code de déontologie destiné aux acteurs de la prévention de la radicalisation posant des principes, notamment en termes de neutralité, confidentialité et de sécurité des intervenants.
  
- La formation des intervenants sur le fait religieux et notamment les concepts-clefs de l'islam ainsi que la prise en compte de la dimension religieuse sont essentielles pour parvenir à atteindre et faire adhérer le jeune signalé.
  
- La formation des intervenants devrait inclure la médiation familiale, sociale et interculturelle qui constitue une première étape-clef dans la mise en confiance du jeune signalé.
  
- La conception de critères de suivi et d'évaluation (cf. notre proposition de grilles d'analyse) devra intégrer tant le suivi individuel que le fonctionnement des équipes d'intervention au niveau pratique.
  
- L'action et l'analyse des intervenants auprès des jeunes signalés doit intégrer la gestion du risque futur.
  
- Pour le bilan des EMI (marché public), l'instabilité et la mise en confiance des jeunes

---

## II - INTRODUCTION

### Qui sommes-nous ?

Régie par la loi 1901, l'Association ARTEMIS a été créée en 2005 à la suite des émeutes urbaines dans les banlieues françaises, avec pour projet de former les acteurs de terrain aux questions de laïcité, de prévention des violences, de médiations sociale et interculturelle.

Parce que la lutte contre les extrémismes violents ne saurait être efficace sans impliquer les collectivités territoriales, ARTEMIS propose, depuis les premiers départs en Syrie et en Iraq, de former les médiateurs, travailleurs sociaux et agents de l'Etat à la détection et à la compréhension du processus de radicalisation. En parallèle, dans le cadre de conventions signées avec les préfetures, ARTEMIS assure également la prise en charge médicosociale de jeunes radicalisés ou en voie à la radicalisation et de leur famille.

### Notre mission ministérielle

Dans le cadre du nouveau Plan national d'action contre la radicalisation et le terrorisme (PART) du 9 mai 2016, l'Association ARTEMIS s'est vue notifier le 31 août 2016 la mission de mettre en place des Equipes Mobiles d'Intervention (EMI). Les EMI ont pour objectif d'assister les membres des cellules de suivi chargées de la prévention de la radicalisation dans la prise en charge des jeunes et l'accompagnement des familles. En huit mois, les EMI d'ARTEMIS ont assuré l'accompagnement de dix-sept jeunes dans toute la France et en Outre-Mer (appuis méthodologiques indirects). Face à l'écart constaté entre le nombre de saisines attendues et les saisines effectivement transmises aux associations partenaires, le Comité Interministériel de la Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CIPDR) a exprimé la volonté de résilier le marché avant son terme officiel, le 1er septembre 2017.

---

## Le bilan des accompagnements 2015-2017

Le présent rapport recense les principales actions et interventions d'ARTEMIS dans l'accompagnement de soixante-dix-sept jeunes et de leur famille entre 2015 et 2017. Il comprend un panorama des dix-sept saisines du marché public (EMI) ainsi que des soixante jeunes pris en charge dans les 4 départements partenaires de l'association (Alpes-Maritimes, Var, Isère, Haute-Savoie).

Dans le but de tirer des conclusions sur le **fonctionnement des équipes référentes** (équipes en binôme), les **conditions de travail** et le **suivi** à partir des comptes rendus d'intervention, ce rapport fait le bilan de l'activité d'ARTEMIS ces trois dernières années. Différents aspects y sont donc abordés : les aspects **méthodologiques** (méthodes d'intervention des suivis directs et indirects), **humains** (synthèse des comptes rendus d'intervention illustré par des exemples) et **organisationnels** (les partenaires mobilisés pour la prise en charge, les questions de sécurité, les conditions de travail des équipes d'intervention).

A l'issue de ce travail d'analyse, nous proposons un outil d'évaluation à destination des intervenants. Il s'agit de deux grilles d'analyse illustrant les dimensions à prendre en compte dans l'accompagnement des jeunes et le suivi : une première isolant des variables d'influence retrouvées dans le contenu des comptes rendus d'intervention et une seconde sur les aspects techniques des prises en charge. Cet outil a vocation à faciliter l'analyse des cas individuels tout en apportant une réflexion critique sur la prise en charge.

Enfin, ARTEMIS a organisé, en juillet 2017 à Marseille, le premier colloque émanant de la société civile française consacrée à la prévention de la radicalisation. Le colloque EUROMED a permis l'émergence de dix propositions concrètes adressées aux décideurs publics ainsi qu'à la société civile, rappelées en Annexes.

---

### III - PREFECTURES ET TERRITOIRES

Du 6 septembre 2016 à mai 2017, les EMI d'ARTEMIS ont fait l'objet de 17 saisines (dont 3 suspendues, 4 appuis méthodologiques indirects) de **12** préfectures, partagées en deux lots selon la zone géographique : le LOT N°2 (ZONE SUD) comprend 4 préfectures et le LOT N°3 (ZONE OUEST/OUTRE-MER) 8 préfectures.

Bien avant de répondre à l'appel d'offre Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CIPDR), sur la base de leur Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD), certaines préfectures ont conclu des conventions avec ARTEMIS en 2015 et ont choisi de reconduire ces accordés en 2016 et 2017. Dans le cadre de ces échanges bilatéraux, 60 jeunes ont été pris en charge dans seulement **4 préfectures** entre 2015 et 2017 : les préfectures des Alpes-Maritimes, du Var, de l'Isère et plus récemment de la Haute-Savoie.

Comme le révèlent les chiffres du Fichier de traitement des signalements pour la prévention de la radicalisation à caractère terroriste (FSPRT), au 1<sup>er</sup> mars 2017, les zones urbaines à forte densité comptent le plus de signalements, bien qu'il existe des « micro-phénomènes » dans des territoires moins « touchés ». Les stratégies territoriales de prévention de la radicalisation déjà en place varient en fonction du degré d'implication de la région et peuvent avoir un impact sur la dynamique de suivi assuré par ARTEMIS.

Il est donc important de noter que les partenariats directs avec les préfectures concernent quatre départements dans lesquels le taux de signalements est élevé : les départements de l'Isère, du Var et de la Haute-Savoie comptent entre 150 et 199 signalements et les Alpes-Maritimes plus de 200 en 2017.

Les 17 saisines du marché EMI viennent de préfectures aux territoires suffisamment diverses (urbains/ruraux, insulaires/métropolitains, concentration communauté/cas isolé)

pour que les tendances dégagées après analyse des prises en charge soient révélatrices de certaines réalités et de l'évolution du phénomène de radicalisation en France (voir Figure 1).

Figure 1 - Ensemble des préfectures pour les partenariats directs et le marché EMI

CONVENTIONS ARTEMIS		
Préfecture des Alpes-Maritimes (Juillet 2014)		
Préfecture du Var (Juillet 2015)		
Préfecture de l'Isère (Novembre 2015)		
Préfecture de la Haute-Savoie (Avril 2017)		
LOT N°2 (ZONE SUD)	LOT N°3 (ZONE OUEST)	LOT N°3 (ZONE OUTRE-MER)
Préfecture de la Haute-Garonne (1 saisine)	Préfecture du Morbihan (2 saisines)	Préfecture de Mayotte (1 saisine)
Préfecture des Hautes-Alpes (1 saisine)	Préfecture de la Manche (1 saisine)	Préfecture de la Guadeloupe (1 saisine)
Préfecture de l'Ariège (1 saisine)	Préfecture de la Sarthe (1 saisine)	Préfecture de La Réunion (2 saisines)
Préfecture de l'Aveyron (3 saisines)	Préfecture de la Haute-Vienne (2 saisines)	
	Préfecture des Pyrénées-Atlantique (1 saisine)	

---

## IV - BILAN DES ÉQUIPES MOBILES D'INTERVENTION (EMI) DANS LE CADRE DU MARCHÉ DU SG-CIPDR

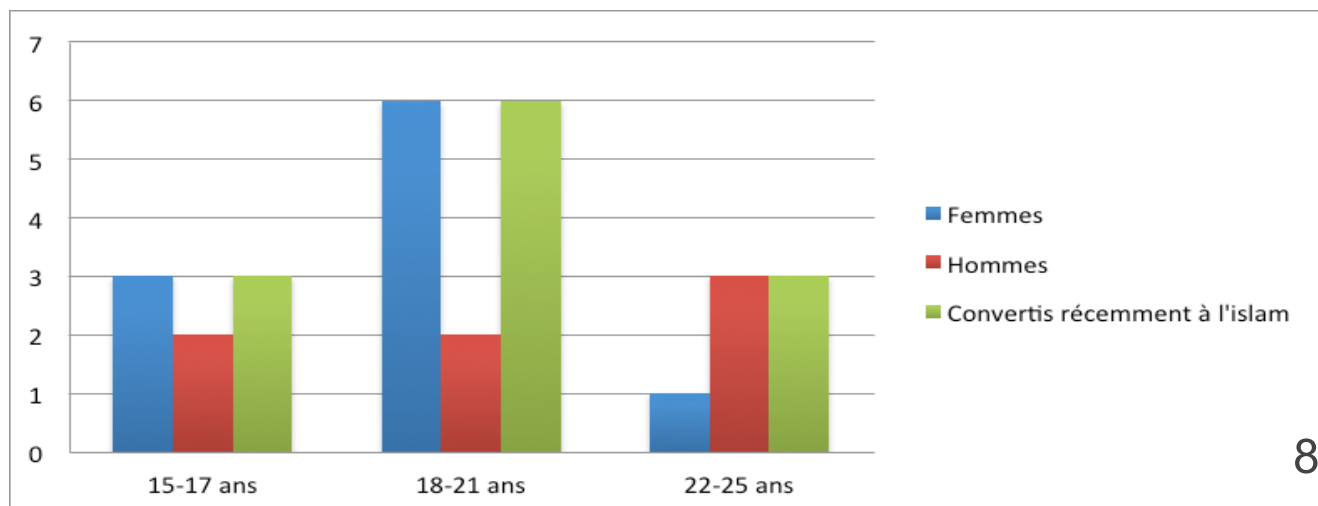
### I – Panorama des 17 cas suivis

#### 1. Données sociodémographiques

Les 17 saisines préfectorales du marché EMI concernent essentiellement des jeunes adultes ( $M = 19,64$  ans ;  $Ecart\text{-}type = 3,01$ ) : 12 personnes majeures (dont 2 saisines suspendues) et 5 personnes mineures (dont 1 saisine suspendue) au moment des suivis. Les femmes représentent 59% (10) de ces jeunes contre 41% d'hommes (7).

Les personnes converties, majeures et mineures, hommes et femmes, représentent la majorité des saisines. Parmi les 17 jeunes des deux lots, 12 d'entre eux se sont convertis récemment (moins de 2 ans) : 2 femmes et 1 homme chez les 15-17 ans, 5 femmes et 1 homme chez les 18-21 ans et 3 hommes seulement chez les 22-25 ans. Les jeunes femmes majeures et mineures sont majoritaires (7/12). (Voir Figure 2).

Figure 2 – Distribution des âges, du sexe et des conversions





---

## 2. Une double prise en charge

Trois saisines ont fait l'objet d'une double prise en charge : une mesure judiciaire (PJJ) et une mesure administrative (cellule de suivi départementale). L'absence d'un protocole de travail structurant les modalités de suivi entre les deux mandats a complexifié la mise en place d'une stratégie d'intervention et la qualité de la prise en charge. Le procureur de la République qui siège à la cellule de suivi chargée de la prévention de la radicalisation joue un rôle de recommandation et de conseil dans les différents modes d'intervention afin de parvenir à un cadre consensuel.

Plusieurs scénarii se sont présentés :

- Si la PJJ assurait déjà un suivi auprès du jeune, les EMI d'ARTEMIS respectent les limites de leur périmètre d'intervention et focalisent leur action sur leur principale mission : la prise en charge médicosociale des personnes en voie à la radicalisation.
- Les deux accompagnements, celui de la PJJ et des EMI d'ARTEMIS, débutent simultanément. Dans ce cas, la priorité revient à la coordination et aux échanges d'informations entre les différents acteurs.

## **II - Résiliation du marché**

Ayant constaté l'écart important entre le nombre de saisines estimées (environ 300) et la trentaine de cas effectivement transmis par les 66 préfectures, les deux associations prestataires (ARTEMIS, Sauvegarde 93) ont été informées de la volonté du CIPDR de résilier le marché très rapidement, soit avant son terme officiel au 1<sup>er</sup> septembre 2017.

---

Un tel décalage peut être expliqué par les raisons suivantes :

- Les associations locales proposent désormais une offre qui n'existait pas à l'époque du marché.
- Certaines préfectures poursuivaient une collaboration avec le titulaire du précédent marché (Dounia BOUZAR)
- Certains cas seraient confiés aux services de renseignement et non aux EMI.
- Les saisines de certaines préfectures sont fondées sur un dispositif juridique local antérieur et ne sont pas comptabilisés dans le cadre du marché EMI.

---

## V - BILAN DES PARTENARIATS DIRECTS AVEC LES PREFECTURES

### I - Panorama des suivis

Dans le cadre de ses partenariats directs avec les préfetures, ARTEMIS s'est chargé de l'accompagnement de :

- **Entre 2015/2016, 14 jeunes et leur famille dans les Alpes-Maritimes (06)** dont 4 mineurs, 9 majeurs et une personne décédée. Les femmes (9) représentent 64% des saisines contre 36% d'hommes (5) pour ce département.
- **Entre 2015/2017, 18 jeunes dans le Var (83)** dont 2 mineurs, 14 majeurs et 2 situations en attente. Les femmes (11) représentent 61% des saisines contre 39% d'hommes (7) pour ce département.
- **Entre 2016/2017, 20 jeunes en Isère (38)** dont 5 mineurs, 15 majeurs. Les femmes (15) représentent 75% des saisines contre 25% d'hommes (5) pour ce département.
- **En 2017, 8 jeunes en Haute-Savoie (74)** dont 6 mineurs et 2 majeurs. Les saisines comptent autant de femmes que d'hommes pour ce département.

Figure 3 – Distribution Hommes/Femmes par département.

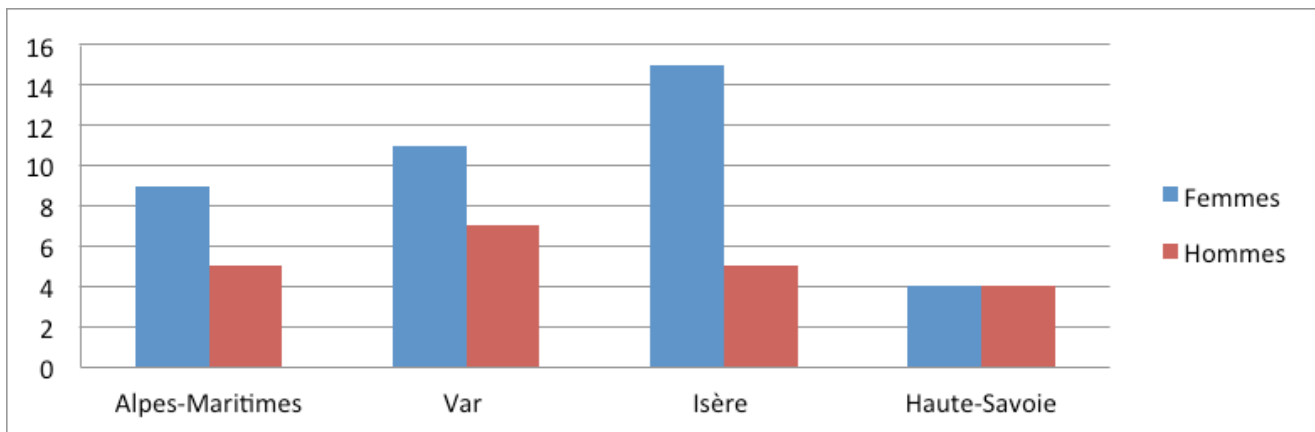
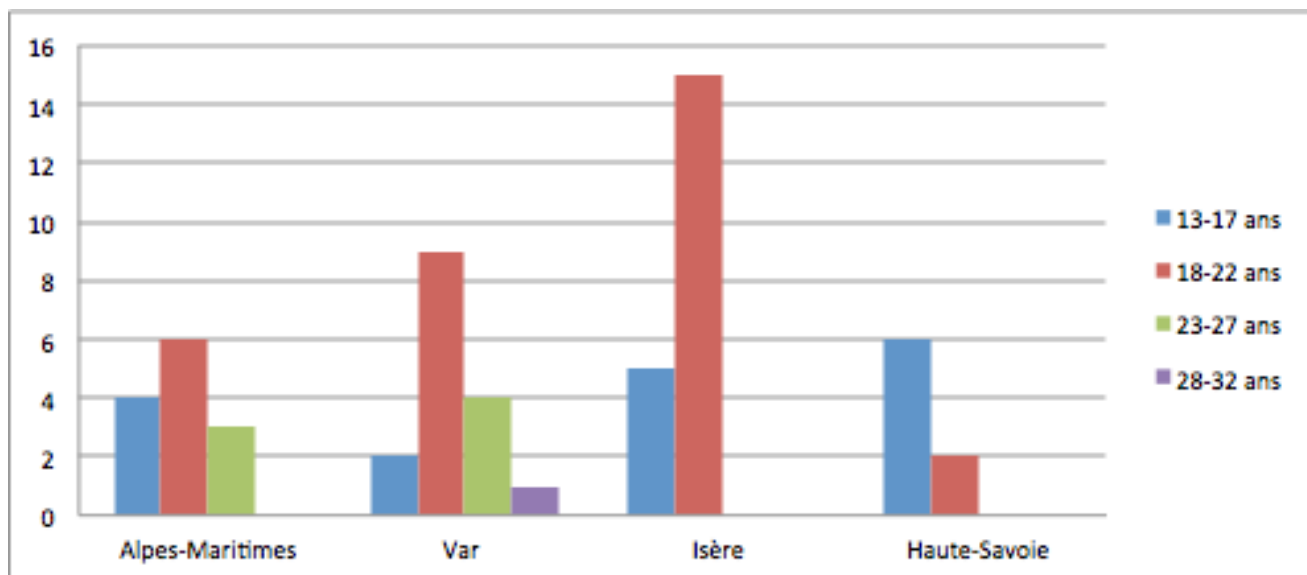


Figure 4 – Distribution des âges par département.



Si la totalité des 60 personnes accompagnées dans le cadre des partenariats directs avec les préfetures constitue un échantillon plus large que celui du marché EMI, les moyennes d'âge sont sensiblement les mêmes : à l'exception de la Haute-Savoie où les

---

saisines portent essentiellement sur la situation de jeunes mineurs ( $M = 16,62$  ans ;  $Ecart-type = 1,28$ ), les prises en charge dans les Alpes-Maritimes ( $M = 20$  ans ;  $Ecart-type = 3,33$ ), le Var ( $M = 20,8$  ans,  $Ecart-type = 2,9$ ) et l'Isère ( $M = 18,58$  ans ;  $Ecart-type = 1,66$ ) concernent principalement des jeunes adultes (voir Figure 3 et 4).

## II - Etat des accompagnements

- **Préfecture des Alpes-Maritimes**

Le tout premier partenariat a été conclu avec la Préfecture des Alpes-Maritimes en juillet 2014. L'objet de la convention portait surtout sur la formation des acteurs chargés de la prévention de la radicalisation (2346 personnes formées entre 2015 et 2016). Les formations sur la prévention de la radicalisation ont été dispensées dans les collèges en 2015 (30 établissements en REP) et dans 13 communes pour l'installation des cellules municipales d'échange sur la radicalisation (CMER) en 2016, reconduites en 2017.

Les premiers accompagnements datent de 2015 mais ne représentent pas la principale activité d'ARTEMIS dans le département des Alpes-Maritimes. Les formations sur la radicalisation y sont prioritaires, ce qui explique qu'il n'y ait pas de suivi en cours pour l'année 2017.

Entre 2015/2016, ARTEMIS a accompagné 14 familles et leurs enfants dans les Alpes-Maritimes. Parmi elles, des parents dont les enfants ne sont plus en France (3 partis en Syrie, 1 en Turquie, 1 en Belgique puis porté disparu) et un parent dont le fils est décédé en Syrie. En plus de cela, deux refus d'accompagnement, une situation suspendue et deux accompagnements ont pris fin en 2016 en raison de l'issue positive pour les concernées.

---

- **Préfecture du Var**

Actuellement, 18 jeunes et leur famille sont accompagnés dans le département du Var : 5 prises en charge depuis 2015 (dont deux situations mises en attente conformément à l'avis de la cellule préfectorale), 9 depuis 2016 et 4 nouvelles situations en 2017

- **Préfecture de l'Isère**

Le département de l'Isère est celui qui compte le plus de saisines préfectorales pour les années 2016/2017. Parmi les 20 jeunes concernés, 13 sont toujours accompagnés par ARTEMIS en 2017. Pour le reste, 1 situation a été mise en veille et 6 autres suspendues pour plusieurs motifs : changement de région, refus d'un parent de commencer l'accompagnement, radicalisation avérée et judiciarisation probable, profil plus délinquant, non expliqué par la Préfecture.

- **Préfecture de la Haute-Savoie**

La surreprésentation des jeunes mineurs (75%) pris en charge dans le département de la Haute-Savoie s'explique sans doute par le faible nombre de saisines, faisant suite à l'accord récent conclu avec la préfecture de la Haute-Savoie pour la prise en charge d'une dizaine de personnes seulement (fin avril 2017).

Parmi les 8 saisines préfectorales de la Haute-Savoie, 4 situations sont en attente pour des raisons diverses : en attente de l'avis de la cellule préfectorale sur le maintien ou non du suivi demandé à ARTEMIS, en attente d'être contactés par les éducateurs référents pour avoir des premières informations sur le jeune, le jeune concerné ne répond pas aux appels téléphoniques, besoin d'un interprète pour se faire comprendre. Pour le reste, les premières rencontres ont déjà eu lieu.

---

Les jeunes pris en charge en Haute-Savoie se démarquent de tous les suivis rapportés dans ce bilan, qui portent, en moyenne, sur les situations de jeunes adultes âgés entre 18 et 22 ans. Cette distinction est d'autant plus marquée à la lecture des comptes rendus d'intervention. En effet, ce sont surtout des éléments représentatifs de la période de l'adolescence qui dominent le portrait biographique des jeunes dont le suivi est en cours : rejet de l'autorité, provocation, opposition permanente, besoin de s'affirmer, attitude de repli, incompréhension réciproque avec les parents.

---

## VI - METHODES D'INTERVENTION

Bien que le cadre de travail ne soit pas le même pour les deux bilans (marché EMI et partenariats directs avec les préfetures), les dynamiques de suivi et les méthodes d'intervention restent les mêmes. La cellule préfectorale choisit à qui elle confie la prise en charge en gardant pour premier objectif la lutte sécuritaire et préventive de la radicalisation.

Dans le cas où ARTEMIS est saisi, les équipes référentes du suivi accusent réception du signalement entre 24h et 48h maximum. La préfecture donne alors les premiers éléments concernant le jeune et son environnement (la quantité des informations varie selon les préfetures). Sur la base de ces premières informations, l'équipe référente, toujours composée d'un(e) travailleur(euse) social et d'un(e) psychologue clinicien(ne), prend contact avec la famille du jeune et les différents partenaires.

L'intervention se décline ensuite en plusieurs étapes : des entretiens téléphoniques et physiques avec les jeunes et leur famille pour une première évaluation et préconisations sur l'accompagnement à poursuivre ; le déplacement éventuel au domicile de ces jeunes (ou dans des lieux publics quand cela est possible) ; des échanges avec les professionnels de différents secteurs pour faire évoluer la situation du jeune (e.g. socio-éducatif, sport, santé, CAF, DASEN, organismes de formation, etc.) et la rédaction de compte rendus d'intervention à renvoyer à la préfecture.

### **I - Méthodologie du suivi direct**

L'Association ARTEMIS a organisé la mise en place d'un ensemble de pratiques professionnelles et d'intervention sur le terrain de la prévention de la radicalisation, dont la spécificité repose sur plusieurs points :



- 
- **Les binômes pluridisciplinaires d'intervenants.** Ces binômes sont formés autour de compétences cliniques centrales (psychologie clinique) et psycho-sociales (prévention spécialisée, islamologie/anthropologie de l'Islam, médiation interculturelle et intrafamiliale, criminologie). Ce regroupement des pratiques est fondamental : il est arrivé que l'intervenant ayant une formation de travailleur social trouve une « porte d'entrée » pour approcher le jeune afin de préparer le terrain pour l'intervention du psychologue. Cela a été le cas de deux jeunes femmes du marché public, qui avaient refusé l'approche psychologique et pour qui il a fallu définir une autre approche d'intervention, centrée sur la médiation familiale et interculturelle.
  - **Une approche éco-systémique,** qui permet d'apprécier le parcours de vie d'une personne dans sa globalité, à différents niveaux : individuel, familial et environnemental. Cette approche appréhende le jeune à la fois dans sa singularité et en interaction avec son environnement. Cela permet de « repérer » différents facteurs à prendre en compte dans l'intervention : des facteurs de *vulnérabilité* contribuant à l'exposition à des éléments néfastes (e.g. cellule familiale défaillante, toxicomanie, etc.), des facteurs de *résilience* permettant le maintien d'un équilibre interne après avoir été exposé à un événement néfaste (e.g. bonne adaptation au changement) et des facteurs de *protection* qui préservent le jeune contre l'impact négatif (e.g. soutien social positif, activité professionnelle, etc.).
  - **Une approche coordonnée** entre les équipes référentes d'ARTEMIS et ses différents partenaires (e.g. ASE, travailleurs sociaux, psychologues, etc.). Cette collaboration a favorisé l'élaboration préalable d'une stratégie d'action efficace à destination du jeune, en plus de faciliter l'adhésion du jeune et de sa famille à la prise en charge proposée et aider à la construction d'un lien de confiance au début du suivi.

- 
- **La prise en compte (essentielle) de la dimension religieuse.** Les équipes d'intervention veillent à éclairer le jeune dans sa compréhension du « religieux » en lui donnant des clés de compréhension, notamment sur le respect des règles républicaines et les problématiques familiales.
  - **La médiation interculturelle.** La médiation vise avant tout la « réparation » du lien social et la gestion des conflits au quotidien entre les personnes concernées. Elle permet de recréer un espace de dialogue, où tout le monde peut se faire entendre et parler de ses difficultés. La médiation interculturelle vise plus spécifiquement la création de liens entre des personnes issues de cultures différentes. Cette démarche est fondamentale dans le cadre du travail d'ARTEMIS, notamment sur la question des conversions : il est nécessaire de rétablir le dialogue entre les parents, très souvent dans l'incompréhension des nouvelles aspirations religieuses de leurs enfants, et les jeunes, qui le ressentent également.
  - **La médiation familiale.** L'objectif visé ici est la réhabilitation des liens familiaux et l'apport de solutions concrètes au sein de la famille, toujours dans un esprit de dialogue et de compréhension. La médiation familiale est d'autant plus nécessaire sachant que la fragilité des liens familiaux et interpersonnels est l'un des éléments les plus communs à tous les jeunes suivis.

---

## II - Méthodologie de suivi indirect

Selon le cahier des charges du marché public, les EMI d'ARTEMIS avaient également vocation à apporter un soutien méthodologique aux équipes locales, psychologues, travailleurs sociaux, et autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la prise en charge des personnes signalées.

ARTEMIS a apporté plusieurs types d'appui indirect auprès des cellules de suivi préfectorales :

- Appui aux services déconcentrés de l'Etat, services du ministère de la justice (PJJ).
- Appui méthodologique, notamment en Outre-Mer, afin d'accompagner le suivi, à distance, de l'équipe locale dans l'élaboration des stratégies de la prise en charge.

3 préfectures de départements d'Outre-Mer ont fait appel à ce type d'appui pour les saisines suivantes :

- 2 saisines de la préfecture de l'Île de La Réunion : il s'agit de 2 personnes majeures de genre masculin.
- 1 saisine de la préfecture de Guadeloupe : 1 personne majeure de genre féminin.
- 1 saisine de la préfecture de Mayotte : 1 personne mineure de genre masculin.

Les différentes actions menées au titre de l'appui méthodologique indirect sont structurées de la manière suivante :

- 
- Un besoin d'une expertise relative au **décryptage du discours religieux** et ses connexions éventuelles avec l'islamisme radical violent, du changement brutal dans le comportement, ou des propos asociaux tenus par les personnes signalées, quelques soit leur forme : commentaires, dessins, photos, vidéos. Nos équipes ont ainsi été sollicitées afin d'analyser les dessins réalisés par une jeune femme en Guadeloupe, où elle a exprimé son désir de se marier avec un homme d'origine arabe ayant un physique proche du jeune « Younès », frère du terroriste belge Abdelhamid ABAAOUD, le cerveau des attentats de Paris en novembre 2015. De même, les professionnels locaux ont eu besoin d'un éclairage quant aux propos d'un jeune homme de l'île de la Réunion suivi dans le cadre psychiatrique et qui s'auto-proclame le « Mehdi », une personnalité messianique, qui jouera un rôle central dans la fin des Temps.
  - **Une expertise clinique**, notamment pour les deux situations suivies à distance à l'île de La Réunion : l'une est une personne mentalement perturbée, reconnue handicapée psychique par la MDPH. Il s'agit d'un jeune homme qui est également très proche des thèses islamistes et se décrit comme « djihadiste ». Concernant le versant psychiatrique, le jeune est clairement dans une dissociation psychique qui fait penser à une double personnalité, en tous cas le clivage est le mécanisme de défense principal qui apparaît dans le tableau psychique. La deuxième personne est un homme majeur de culture mahoraise qui souffre d'un rejet familial. Le diagnostic psychologique initial le qualifie comme une personne de type « état limite » ou « borderline ». Il serait souvent « en mode cocotte-minute », toujours sur le point d'exploser comme le souligne son psychothérapeute. Il accumule les comportements dangereux, les tentatives de suicide, les crises de colères et tendance à la manipulation.

- 
- **Une expertise dans la mise en œuvre de l'accompagnement depuis la mise en place de l'équipe d'intervention locale** avec la mobilisation des différents partenaires institutionnels (Education nationale, Agence régionale de santé-ARS, PJJ, SDRT, prévention spécialisée, etc.) à Mayotte et en Guadeloupe.

---

## VII - ANALYSE SYNTHETIQUE DES COMPTES RENDUS D'INTERVENTION

La synthèse des accompagnements est organisée selon les principaux thèmes identifiés comme pertinents à la lecture des différents comptes rendus d'intervention. La dénomination de ces thèmes ne repose sur aucun modèle théorique préexistant, seulement sur la base d'éléments qui ressortent le plus des prises en charge : l'instabilité des relations familiales et interpersonnelles, le repli communautaire et social, la conversion récente à l'islam, les phénomènes d'influence, la présence de personnes-ressources, la volonté de défendre une cause juste en rapport à l'actualité de la géopolitique du Moyen-Orient. Quelques exemples illustreront ces thèmes.

### I – Environnement personnel et social

- *Violences antérieures (infligées ou subies)*

Si les violences antérieures, commises ou subies, ne sont pas présentes dans la totalité des comptes rendus d'intervention, elles n'en constituent pas moins une problématique sensible dans le cadre de la radicalisation des jeunes. Des faits de violences graves, une exposition précoce à la violence au sein du foyer familial, un rapport violent avec son entourage : des éléments présents dans les lectures biographiques ayant eu un impact négatif sur le développement psychologique et social du jeune.

**Marché EMI** - L'exemple de M. est assez révélateur. Victime de plusieurs viols pendant l'enfance dont le premier aurait été le point de « basculement » dans l'agressivité, la rancœur et qui expliquerait, en partie, sa recherche obsessionnelle d'un conjoint aimant et protecteur. En outre, K., victime de violences morales, physiques et sexuelles à

---

l'adolescence, mais aussi témoin des violences infligées à sa mère par ses anciens partenaires, dit ne pas aimer la faiblesse et conserve une image négative de la femme. Le jeune homme crache sur sa mère, lui exige de l'argent, lui fait des réflexions sur ses tenues vestimentaires lorsque celles-ci ne couvrent pas assez son corps.

**Var** – Par ailleurs, certaines jeunes femmes subissent des violences de la part de leur compagnon ou conjoint. Le cas d'H. est assez emblématique. H., 22 ans, a arrêté de suivre une formation au centre H. à la suite d'une blessure au pouce. La jeune femme admet être victime de violences et humiliations de la part de son compagnon. Sur ce sujet, ses propos restent ambivalents : soit elle reconnaît subir des violences de la part du jeune homme au point de « craindre pour sa vie », soit elle nie les faits ou pense l'avoir mérité.

- *Antécédents judiciaires*

Ces jeunes faisant l'objet de saisines préfectorales, leur prise en charge s'insère nécessairement dans le cadre de la « surveillance ». Au-delà de cela, certains d'entre eux sont soumis à des mesures judiciaires ou mises en examen pour des faits divers, en plus d'obligations ou de restrictions qui ne sont pas toujours respectées, qu'il convient de rappeler.

**Marché EMI** – Parmi les 17 saisines du marché public, 4 jeunes sont contraints par une interdiction de sortie du territoire (IST) au moment des suivis. Un jeune est sous contrôle judiciaire et fiché S pour des faits de grands banditisme. Il existe aussi des échecs d'une éventuelle surveillance antérieure, comme cela a été le cas pour un jeune, condamné à neuf mois d'emprisonnement dont dix assortis d'un sursis avec mise à l'épreuve pour non-respect d'un arrêté d'assignation à résidence.

**Partenariats directs** – La problématique judiciaire est moins présente dans le cas des jeunes suivis dans les Alpes-Maritimes, le Var, l'Isère et la Haute-Savoie. Dans le Var,

---

pendant le suivi, un jeune a été placé en garde à vue à la suite d'une plainte d'un salarié du lycée. L'identité du plaignant ainsi que la nature de la plainte n'ont pas été communiquées. Dans les Alpes-Maritimes, une jeune a été mise en garde à vue pour apologie du terrorisme.

- *Instabilité des relations familiales et interpersonnelles*

La fragilité de la structure familiale et interpersonnelle est l'élément qui ressort le plus à la lecture des comptes rendus, qu'il s'agisse d'un des parents absent (le plus souvent le père), de conflits intra-familiaux, d'un divorce des parents, du manque de confiance dans la cellule familiale ou de conditions de vie parfois difficiles.

En effet, la majorité des situations qui nous ont été signalées par les cellules de suivi départementales connaît un schéma familial défaillant, plus particulièrement un délitement des liens entre parents et enfants. La trajectoire de vie de ces familles a connu, d'une part, un affaiblissement du statut de la mère et, d'autre part, l'absence de la figure paternelle.

**Var** – Les difficultés au sein de la cellule familiale peuvent également être d'ordre financière. S., qui vit seule dans un studio, se trouve dans une situation très précaire : sans ressources et sans emploi, ses parents lui versent respectivement 75€/mois. Sa mère rencontre les mêmes difficultés et ne peut donc l'aider davantage.

**Haute-Savoie** – Il faut aussi souligner le fait que certains parents vivent très mal les nouvelles aspirations religieuses de leurs enfants. L'exemple de M. est frappant. La jeune majeure avoue vivre un dilemme difficile : elle souhaiterait vivre sa spiritualité pleinement sans décevoir sa mère qui rejette totalement la religion musulmane. Cette dernière admet même « détester cette religion » et souffrir du choix de sa fille, qu'elle a signalé via le numéro vert après avoir retrouvé un Coran dans ses affaires. La jeune femme est contrainte



---

de « cacher » tout ce qui se rapporte à l'islam, qui est source de conflits entre les deux femmes.

Pour ce département, la figure paternelle est absente chez trois jeunes. La situation de V. est assez particulière et nécessite d'être rappelée. Intelligent, ambitieux et nouvellement majeur, le jeune homme se montre investi dans un travail qui le satisfait, a de nombreux loisirs artistiques (musique, écriture) et est parfaitement capable de raisonnements introspectifs. Selon ses termes, « une page s'est tournée » suite au drame familial qui a coûté la vie à sa mère, la prison à son père et sa séparation avec son petit frère encore mineur. Il aurait, depuis cet épisode, de mauvaises fréquentations.

- *Problèmes d'insertion scolaire/socioprofessionnelle*

Pour certains, les difficultés scolaires et/ou une déscolarisation précoce sont apparues comme premier échec d'insertion au sein d'une communauté, renforcé plus tard par la répétition d'obstacles dans l'insertion socioprofessionnelle. Cet enchaînement a pu, par la suite, renforcer un sentiment d'exclusion et d'éventuelles frustrations. Néanmoins, les comptes rendus nous apprennent qu'il n'y a pas de déterminismes tant les profils sont variés. En effet, de nombreux jeunes ne rencontrent aucune difficulté scolaire ou socioprofessionnelle.

**Marché EMI** – Par exemple, B. est présenté comme un élève assidu ayant de bonnes notes, sans problèmes de comportements à l'école. Il a même pour projet professionnel de devenir professeur des écoles. M. suit une préparation économique pour intégrer une école de commerce. M. est décrite comme une plutôt bonne élève.

**Var** – A. est étudiante en droit à la fac d'Aix-en-Provence. Z. est décrite comme une excellente élève depuis son changement de lycée. S. suit des cours du CNED/Lyon « Accompagnement, soins services à la personnes ».

---

**Haute-Savoie** – V. travaille en tant que plongeur dans un restaurant. Il est satisfait de son travail qui lui permet d'être indépendant et espère pouvoir évoluer dans le secteur de la restauration. M. étudiante en première année de baccalauréat professionnel, est actuellement en stage pour valider son année scolaire.

- *Facteurs cliniques actuels*

L'expertise en psychologie clinique a permis de mettre en lumière certains facteurs liés au psychisme et aux traits de personnalité des personnes prises en charge : faible estime de soi, traits de personnalité « oppositionnelle » (narcissisme, attirance pour la violence), perte d'espoir, quête de reconnaissance, quête de sens, intolérance à la frustration, recherche de valorisation narcissique, consommation de substances psycho-actives, capacité à la dissimulation et au mensonge, etc.

Toutefois, il est intéressant de noter que si des facteurs cliniques sont présents, les informations recueillies auprès des jeunes pris en charge ne permettent pas de conclure sur l'existence d'un « profil » psychologique spécifique à cette population. Par ailleurs, si certains d'entre eux consultent déjà des psychologues, les problématiques psychiatriques sont quasiment absentes.

- *Dégradation des rapports familiaux et interpersonnels pendant le suivi*

A plusieurs reprises, des évolutions dans les rapports interpersonnels du jeune ont pu avoir un impact, positif ou négatif, sur la dynamique de suivi.

**Marché EMI** - La situation de J. en est l'exemple : des conflits grandissant entre le jeune et sa mère ont été un frein au dialogue et à la relation de confiance. De plus en plus méfiant, J. menace de changer de numéro de téléphone et refuse même de communiquer sa nouvelle adresse postale à sa mère, prétextant qu'elle la communiquerait aussitôt aux autorités. La distance compliquant le suivi, la situation a dû être suspendue.

---

**Haute-Savoie** – L'exemple de M. est frappant. La jeune majeure avoue vivre un dilemme difficile : elle souhaiterait vivre sa spiritualité pleinement sans décevoir sa mère qui rejette totalement la religion musulmane. Cette dernière admet même « détester cette religion » et souffrir du choix de sa fille, qu'elle a signalé via le numéro vert après avoir retrouvé un Coran dans ses affaires.

## II – Identité religieuse

- *Repli social et communautaire*

Des ruptures avec son environnement qui se traduisent par un repli (au niveau des comportements, pratiques, attitudes, loisirs, sphère relationnelle, rejet du mode de vie habituel, discours antisocial, etc.) ont largement été constatées pour l'ensemble des 77 jeunes à l'étude dans ce rapport.

**Marché EMI** – Selon sa famille, M. s'est refermée sur elle-même de manière inquiétante : depuis sa conversion, elle refuse de se rendre aux fêtes d'étudiants et a complètement changé ses habitudes quotidiennes. Dans d'autres cas, la fréquentation d'amis musulmans exclusivement, la volonté d'être accompagné par des intervenants musulmans est également à noter.

**Isère** – L'exemple de S., dont l'accompagnement a été suspendu en juin 2017 pour « radicalisation avérée et risque de judiciarisation », est très parlant. Monsieur S., le père de S., évoque son désarroi face à l'immobilisme, le renfermement et la passivité qui caractérisent aujourd'hui son fils. Ce dernier vit chez sa mère avec sa sœur, 22 ans, qui a décidé de quitter le domicile ne supportant plus l'absence de musique, de télévision et les reproches de son frère sur ses tenues vestimentaires. S. n'entreprend aucune démarche pour trouver du travail et passe la majeure partie de ces journées à la maison. Au fil du temps, la mère de S. constate que son fils se coupe de plus en plus du monde qui

---

l'entoure. Un jour, elle lui aurait proposé d'aller se promener dans un parc, proposition qu'il aurait accepté à condition de rester dans la voiture pour ne pas se mélanger aux « jeunes *kouffars* ». Il est à noter que le jeune homme s'est toujours décrit comme un « asocial ». S. rêve d'une société mono-culturelle et mono-culturelle dans laquelle il ne souffrirait plus de voir et entendre tout ce qui n'adhère pas à sa vision du monde. Il tient de plus en plus un discours victimaire, binaire et ne dispose pas du recul nécessaire pour mesurer la gravité de certains de ses propos.

- Affiliation sociale et identitaire nouvelle

Ce thème complète le précédent, faisant suite aux ruptures observées : la reconnaissance de soi dans une nouvelle identité sociale et religieuse, des nouveaux centres d'intérêts, des nouveaux lieux de fréquentations, des changements vestimentaires, un discours de soi idéal, etc. Parmi les éléments d'affiliation à une identité nouvelle, le port du voile (ou du *jilbeb*) est un élément qui ressort le plus souvent dans le portrait des jeunes femmes.

- Conversion à l'islam

Les éléments concrets fréquemment relevés au cours des entretiens avec les jeunes montrent l'émergence d'un phénomène religieux : celui de la conversion récente et « express » à l'islam d'une manière autonome, aussi appelée « auto-conversion ». Celle-ci s'inscrit le plus souvent dans une quête de sens et/ou sous influence d'une personne extérieure, à travers la fratrie, le cercle d'ami(e)s, les cours tenus par des prédicateurs charismatiques, etc. Quoiqu'il en soit, toutes les informations relatives à la conversion sont à prendre en compte : par quel intermédiaire, quand, pour quels motifs (intrinsèques comme frustration quant aux croyances actuelles/ré-interprétation de sa foi, extrinsèques comme conversion à la suite d'une privation/quête d'acceptation qui répond au besoin d'intégrer une communauté pour recréer des liens interpersonnels).

---

Au fil des entretiens, une problématique est ainsi revenue régulièrement : comment distinguer une conversion religieuse en l'occurrence à l'islam, sincère et non politisée d'une conversion idéologique qui peut conduire à légitimer à minima les théories du complot et à maxima légitimer le terrorisme ? L'attirance pour la violence peut être absente mais le risque d'une adhésion à une idéologie politico-religieuse demeure probable.

- *Théories et discours religieux*

La prise en compte de la dimension religieuse peut être une « porte d'entrée » pour rencontrer le jeune. Il a donc été nécessaire de prendre le temps d'évoquer le savoir religieux dont dispose la personne : ses nouvelles croyances, ses références (quelle bibliographie, site Internet), ses fréquentations (mosquées, librairies, groupes de parole), toute personne auprès de laquelle elle pourrait se procurer de nouvelles connaissances religieuses, etc. Il est intéressant de noter que la dimension religieuse n'est pas la même en fonction des situations. Certains jeunes témoignent d'une véritable quête spirituelle, à la recherche de connaissances religieuses, alors que dans d'autres situations, les jeunes ne connaissent que très peu la religion musulmane mais y restent très attachés pour d'autres raisons. Les pratiques religieuses sont alors sur-investies voire « stéréotypées » autour du rituel « *haram/halal* ».

**Marché EMI** – Par exemple, M. se documente sur les fondamentaux de l'islam et dispose de nombreux ouvrages sur le salafisme. De même, A. suit des cours dans une mosquée avec assiduité, cherchant à « alimenter » son savoir religieux. Dans d'autres cas, l'attachement à l'islam ne repose pas sur une démarche religieuse, comme pour M. pour qui la pratique de l'islam n'est pas la réelle motivation et accorde plus d'importance aux éléments rituels : l'interdiction d'écouter de la musique, la promotion de la polygamie,

---

l'obligation du port du voile. E., qui tire l'essentiel de ses connaissances religieuses de ses « petits copains », cherche avant tout à se construire une identité « cultuelle et culturelle ».

**Haute-Savoie** – Pour tous les jeunes pris en charge en Haute-Savoie, le rapport au religieux est presque superficiel. Aucun de ces jeunes n'a de réelles connaissances religieuses, les références ainsi que les savoirs islamiques sont totalement absents des comptes rendus. Leur entrée dans la religion répond davantage à une quête identitaire que spirituelle. Rappelons que les jeunes pris en charge dans le département de la Haute-Savoie sont majoritairement mineurs (6/8).

L'exemple de Z. l'illustre bien : la jeune adolescente ne connaît de l'islam que le ramadan et non la prière ou les piliers de la religion. Elle s'approprie par mimétisme les codes et rites sans y attribuer un sens. Sa démarche est strictement culturelle, elle cherche à s'identifier à une communauté et confond « islamité » et « arabité ». Un autre exemple est celui de V., plus mesuré dans ses propos, qui explique lui-même s'être identifié à une communauté de foi à la suite d'une quête identitaire et spirituelle. V. mettra vite un terme à cette « recherche », fondée davantage sur un mimétisme langagier que sur de réelles aspirations religieuses. Il avoue avoir été lassé des contraintes et interdits qu'il juge incompatibles avec son mode de vie.

### III – Phénomènes d'influence

- *Influences idéologiques et discours conspirationniste*

Certains jeunes revendiquent leurs croyances ou leurs références idéologiques d'une certaine mouvance religieuse (e.g. salafisme, wahhabisme). D'autres ont un discours beaucoup plus instrumentalisé, faisant la promotion d'un monde binaire et superficiel ou encore de l'imminence de la fin du monde (discours eschatologique).

---

**Marché EMI** – La synthèse de l’accompagnement d’A. de l’Association F. en est l’exemple : la jeune femme est convaincue qu’une guerre entre musulmans et non musulmans est prédite dans la Bible après avoir regardé des vidéos sur YouTube. Il y aurait des signes annonciateurs de la fin du monde, travailler serait une norme imposée par la société pour gagner de l’argent. Ses lectures de la Bible et du Coran lui auraient appris que la société est dirigée par des « satanistes » qui ne recherchent que le profit. Pour ces raisons, A. veut s’entourer de personnes positives, de « vrais musulmans », qui ne représentent pas DAESH « attaché à l’argent ».

**Var** – Un autre exemple est celui d’O., dont les propos sont préoccupants. Si elle refuse d’aborder le sujet en entretien avec l’équipe référente, sa mère rapporte que la jeune femme prétend habituellement être « dans le vrai et les autres dans le faux », qualifie les autres de « mécréants », justifie sa conversion à l’islam comme possibilité d’aller au paradis et s’interdit d’écouter de la musique prétextant que cela « noircit le cœur ».

- *Influence sur les réseaux sociaux*

Les sites Internet, plus précisément les sites collaboratifs (e.g. réseaux sociaux, forums) sont largement apparus comme un outil de sensibilisation et de mobilisation. L’implication dans des forums de discussion, la crédulité face aux informations véhiculées, l’addiction aux réseaux sociaux, la consultation de sites djihadistes, la constitution d’un « réseau » en ligne sont des éléments présents chez beaucoup de jeunes suivis.

**Isère** – Par exemple, M., 20 ans, dit avoir compris le sens du ramadan sur des pages Facebook liées à l’islam, rajoutant « maintenant je sais que le ramadan, c’est pour penser aux autres et se sentir comme eux ». C., 15 ans, semble fatiguée par son activité sur les réseaux sociaux. Elle serait sollicitée en permanence pour des conseils et pense jouer un

---

rôle important pour les personnes qui en font la demande. Elle se sent très investie, à tel point qu'elle aurait du mal à dormir

- *Influence des pairs et de figures d'autorité*

La majeure partie des jeunes suivis fait mention de « personnes-ressources » (connaissances, amis, nouvelles fréquentations) qui les auraient « initiés » aux pratiques et savoirs religieux et dans plusieurs cas à la conversion. Plus généralement, ces personnes les conseillent (e.g. comment prier, comment se conduire avec les hommes), soutiennent (e.g. constituer pour le jeune un entourage rassurant) ou les guident (e.g. démarches à entreprendre, actions à mener). Si nous voulons par ce travail saisir les mécanismes de la radicalisation chez les jeunes, le regroupement de « variables d'influence » doit nécessairement comprendre les dynamiques à l'œuvre dans le maintien et le développement de la radicalisation, dont les phénomènes de socialisation.

**Marché EMI** – M. serait « entrée dans la religion » par l'intermédiaire d'ami(e)s musulmans, dont 4 jeunes Tchétchènes qui lui donneraient des conseils sur sa « conduite religieuse », les ablutions, la prière, la conduite à avoir avec les hommes. E. aurait reçu un voile par voie postale de la part d'une femme rencontrée sur Internet tenant un magasin de prêt-à-porter pour femmes musulmanes. E. serait sous l'influence « intellectuelle » d'un homme qu'elle n'arrive pas à situer géographiquement. A. apprécierait fortement les connaissances et le discours d'un imam qui lui a présenté un prétendant au mariage.

**Var** – L'influence peut venir directement de la cellule familiale. Cela est le cas pour S.C. et sa sœur D., mineure au moment su suivi. Fortement influencée par son grand frère, la pratique rigoriste de la jeune fille inquiète les parents, d'autant plus qu'il n'y a jamais eu de pratiques religieuses au sein du foyer. Avant son départ en Algérie, S. aurait légué à sa



---

sœur des ouvrages appartenant à la tendance *wahabite* (Arabie Saoudite et Yémen) hormis le Coran et le recueil de hadiths, confisqués ensuite par les parents.

**Isère** – M. dit avoir vécu « la galère » après avoir été mise à la porte par sa mère. Elle se serait ainsi rapprochée d'un groupe d'amies, « les sœurs », issues pour la plupart de foyers. Elle indique ces jeunes femmes, en conflit avec leurs parents également, sont présentes pour la jeune femme et « prêtes à se serrer les coudes coûte que coûte ». Dans le même cas, M. raconte ne plus avoir de véritables liens avec sa mère depuis que cette dernière a demandé le placement de sa fille, alors âgée de 8 ans, en foyer. M. reproche à sa mère de l'avoir abandonnée et dit se sentir mieux avec ses amies. La jeune femme et ses amies, qui se considèrent comme des « sœurs » partagent de nombreux points communs : le port du *jilbeb*, le vécu au foyer, les relations conflictuelles avec leurs parents et les difficultés scolaire ou professionnelles. Il y a aussi chez certaines jeunes femmes l'influence de leur compagnon ou conjoint, comme cela est le cas pour O. La jeune femme de 20 ans avait refusé, sur les conseils de son compagnon, de retirer son *jilbeb* pour un stage à la poste. En effet, il était convenu que la jeune femme puisse garder le voile mais retirer son *jilbeb*. Lèvent avait aussi insisté pour accompagner O. à l'équitation, lui ayant reproché auparavant d'avoir fait de l'équitation avec sa sœur en pantalon.

**Alpes-Maritimes** – La situation des enfants de Madame G., mère de R., est emblématique des phénomènes d'influence dans le processus de radicalisation, plus particulièrement de la présence de rabatteurs. Trois de ses filles, toutes majeures dont R., sont parties en Syrie (parfois via le Sénégal) depuis 2013 sous l'influence d'Omar OMSEN, important recruteur de djihadistes français pour la Syrie.

#### IV – Rapport à la géopolitique du Moyen-Orient

- 
- *Servir une cause juste*

Pour les hommes comme pour les femmes, la volonté de « servir une cause » peut se traduire par de nouvelles inspirations humanitaires ou guerrières, la quête d'un idéal de justice pour les opprimés ou encore le désir restaurer un honneur « perdu ».

L'un des éléments frappant à la lecture des différents comptes rendus est celui de la quête d'idéal humanitaire retrouvée chez la majorité des jeunes femmes, majeures et mineures. Beaucoup d'entre elles émettent le souhait de travailler dans l'humanitaire ou dans des associations solidaires locales. Cette information n'est pas anodine, il ne faut pas oublier que l'un des objectifs de la propagande djihadiste est de créer ces profils : des jeunes femmes intéressées par l'humanitaire, l'entraide, à la recherche d'une société fraternelle et solidaire, qui pourraient se montrer sensibles à des questions de justice sociale et aux victimes des conflits au Moyen-Orient.

**Alpes-Maritimes** – Par exemple, S., 18 ans, s'est impliquée brièvement dans une épicerie solidaire (lieu précis inconnu) pendant un mois. J., 19 ans, a été reçu par l'équipe référente le 24/08/2016 pour faire le point sur son travail de bénévolat dans une maison de retraite (lieu précis inconnu). A., 18 ans, a été signalé par la direction de son lycée après avoir dessiné des djihadistes portant des armes de guerre et ceinturés d'explosifs. Le même jour, A. remet à son professeur le dessin de trois armes à la place d'un contrôle de mathématiques. Décrit comme un élève réservé en classe, le jeune homme a deux amis au lycée et ne se mélange pas avec les filles. A. souhaiterait entrer dans l'armée pour « servir [son] pays » et parle de son admiration pour le GIGN. Par ailleurs, le jeune homme passerait beaucoup de temps à jouer à des jeux vidéos de guerre en ligne.

**Isère** – Dans le passé, C. avait posté une photo de lui portant une tenue de « combattant » et consultait régulièrement des sites Internet djihadistes. S'il en parle aujourd'hui de

---

manière détachée, précisant que ce sont des « bêtises », celui-ci garde l'envie de passer les tests nécessaires pour intégrer l'armée.

- *Projet de départ*

Certains jeunes sont déjà partis au Moyen-Orient ou évoquent l'envie ou le projet de partir à l'étranger. S'ils sont dans l'impossibilité de partir, du fait de leur signalement à la préfecture ou d'une interdiction de sortie du territoire (IST), il n'est pas impossible que ce projet soit maintenu pour le futur.

**Alpes-Maritimes** – Les familles des Alpes-Maritimes sont sans doute les plus concernées par ce thème, bien qu'ils ne fassent pas l'exclusivité. Parmi ces familles, 6 jeunes ne sont plus en France, dont 3 se sont rendus en Syrie et 1 décédé en Syrie.

D., le fils de Mme S. (prise en charge par ARTEMIS) est d'abord parti retrouver sa femme R. (dont la mère est également suivie par ARTEMIS) au Sénégal en 2013. Pour répondre aux exigences de conversion de Mme G., sa belle-mère, D. a dû se convertir à l'islam et fréquenter la mosquée de Beausoleil (France) avant son départ. R. était déjà au Sénégal avec leur deuxième fils de 4 ans, quand D. les a rejoints avec leur premier fils âgé de 5 ans. Par la suite, tous les 4 sont partis en Syrie sous l'influence d'Omar OMSEN. R., malade et enceinte, est revenue à Nice en 2014 accoucher de son 3<sup>ème</sup> enfant en 2015, avant de partir à nouveau en Syrie. A ce jour, R. est retournée vivre en Syrie avec ses 3 enfants et D. se serait remariée à une autre femme avec qui il a eu un 4<sup>ème</sup> enfant. Au vu de la situation complexe, l'accompagnement de Mme G. a été suspendu et une demande de n'engager aucune action a été formulée par Monsieur le Directeur du cabinet du Préfet des Alpes-Maritimes. Trois de ses filles (toutes majeures) sont parties en Syrie (parfois via le Sénégal) sous l'influence d'Omar OMSEN.

---

L'équipe référente en charge de l'accompagnement de Mme S., toujours en contact avec son fils, fait un point avec elle chaque semaine. La situation semble « bloquée ». D. a émis une fois le désir de fuir la Syrie, avant de revenir sur ses paroles et affirmer que tout se passe très bien où il est. Ces derniers temps, les communications Skype sont plus espacées en raison t des déplacements du groupe auquel appartient son fils.

Z., mineure de 17 ans, est partie en Syrie en 2015. ARTEMIS se charge aujourd'hui de l'accompagnement des parents pour leur apporter un soutien moral, administratif et répondre aux nombreuses interrogations sur les conditions juridiques et sécuritaires de retour de leur fille en France.

S., 24 ans, est partie vivre en Turquie (lieu précis inconnu) avec son bébé d'un an. La jeune femme répond aux appels téléphoniques de sa mère mais se limite à des conversations sur son état de santé ou celui de son enfant. Elle reste très évasive sur sa situation réelle. La jeune femme est accompagnée de son mari à chaque appel téléphonique. Mme H. apprécie l'accompagnement d'ARTEMIS mais esquivé toute rencontre physique depuis de nombreux mois. L'équipe référente a insisté début octobre 2016 pour la rencontrer afin d'éclaircir une situation qui semble ambiguë. Madame H. a esquivé encore une fois un rendez-vous, prétextant être malade et ne pas connaître nos identités. Nous avons demandé à la cellule de contacter cette dame pour lui confirmer nos missions et l'importance de l'anonymat de nos référents.

J. a disparu depuis 2013 entre la Belgique et la Syrie. Sa mère n'a pas souhaité un suivi par ARTEMIS par peur de mettre son fil en danger.

Enfin, C., est mort en Syrie en 2015. ARTEMIS a été chargé d'accompagner son père qui a souhaité faire son deuil en paix.

---

## VIII - FREINS ET DIFFICULTES RENCONTRES

- **L'accès et le partage des informations** concernant le jeune signalé. Les délais sont parfois très longs (e.g. trois à quatre semaines) entre la date de réception de la saisines et la date de réception des premières informations nécessaires pour la constitution d'un dossier préliminaire au suivi. Sans ces premiers éléments, il n'est pas possible d'organiser la mise en place d'une stratégie d'intervention et de prise en charge. Toutefois, pour certains départements, les relations sont de plus en plus fluides avec le cabinet des préfets et le service départemental des renseignements territoriales (SDRT), ce qui permet une meilleure concertation et l'alerte en cas de repérage de nouveaux indices de dangerosité.
- **Des conditions de travail éprouvantes.** La dispersion géographique (surtout en Isère) et l'instabilité des profils suivis ont entraîné un rythme remarquablement dense pour nos intervenants. Les équipes référentes ont été très fortement mobilisées, avec une cadence mensuelle dépassant largement les heures de travail habituelles et exigeant une disponibilité quasi-permanente. Il est important de rappeler que le lien de confiance établi entre les intervenants et le jeune ainsi que sa famille repose sur engagement infaillible. Néanmoins, il est arrivé plusieurs fois que les intervenants aient à effectuer un très long trajet pour, une fois sur place, apprendre que l'entretien a été annulé par le jeune. L'organisation et le planning des entretiens physiques avec les personnes signalées et leurs familles, qui ont généralement lieu chez eux, demandent une logistique bien définie, surtout dans les territoires reculés. Un entretien physique avec une personne représente un à trois jours de travail, sans compter les entretiens téléphoniques en amont et en aval

- 
- **La sécurité des équipes référentes.** Malgré le choix d'une intervention en binôme, la sécurité reste une question sensible. Nos équipes ont confirmé avoir reçu des menaces et fait l'objet de propos violents. Par ailleurs, des recherches sur l'identité et le lieu de résidence de nos intervenants auraient été entreprises par l'entourage de certains jeunes suivis (il est possible que le patronyme des membres des équipes référentes ait pu être divulgué par des travailleurs sociaux non avertis). L'une des psychologues des équipes d'intervention a reçu, à plusieurs reprises, des messages téléphoniques de personnes anonymes de genre masculin lui demandant de cesser l'accompagnement auprès des personnes signalées (e.g. marché EMI, département en Isère). Par ailleurs, certains entretiens se sont tenus dans des lieux publics (fast-food) qui pouvaient exposer les intervenants, qui plus est étrangers à la localité et compromettre la confidentialité des échanges.

---

## IX - POINTS CONCLUSIFS

- Les données recueillies auprès des soixante-dix-sept jeunes à l'étude dans ce bilan sont à l'image des derniers chiffres du fichier de traitement des signalements pour la prévention de la radicalisation et du terrorisme (FSPRT) publiés par le Ministère de l'Intérieur le 1<sup>er</sup> mars 2017 : la nouvelle tendance vis-à-vis de la radicalisation en France touche de plus en plus de jeunes, de genre féminin, récemment convertis.
- En effet, les jeunes femmes sont majoritaires, que ce soit dans le cadre des dix-sept saisines du marché EMI (10/17) ou des partenariats directs avec les Préfectures des Alpes-Maritimes, du Var, de l'Isère et de la Haute-Savoie entre 2015 et 2017 (39/60). A l'exception de la Haute-Savoie où les situations portent essentiellement sur des jeunes mineurs (6/8), les accompagnements concernent principalement des jeunes adultes âgés entre 18 et 22 ans.
- La pluralité des portraits décrits dans les comptes rendus d'intervention est telle qu'il n'est pas possible de penser un modèle explicatif qui permettrait de comprendre les différents parcours de vie des jeunes radicalisés. Néanmoins, certaines variables communes ont été répertoriées dans la synthèse des accompagnements : l'instabilité des relations interpersonnelles et familiales, les ruptures avec le mode de vie habituel, les réseaux de socialisation et la présence de personnes ressources, l'importance d'Internet comme outil de sensibilisation, la volonté de servir une cause juste.
- La problématique suicidaire (cf. pensées suicidaires, tentatives de suicide) ne s'est manifestée que chez trois jeunes du marché EMI. Toutefois, nous pensons qu'elle reste essentielle à prendre en compte dans ce travail d'analyse. En plus de donner tous les éléments du scénario suicidaire (« comment, où et quand »), l'islamisme

---

radical offre un cadre favorable au suicide à travers son discours eschatologique : la mort prend un sens, elle n'est pas une simple conséquence de l'engagement radical mais bien une finalité en soi, un moyen d'obtenir « Salut » et « Rédemption », qui pourrait faire écho à des tendances suicidaires préexistantes.

- Les références directes à une idéologie extrémiste violente sont quasiment absentes dans le discours des jeunes. Cela fait écho aux techniques de dissimulation évoquées à plusieurs reprises par les équipes référentes dans les comptes rendus d'intervention. Beaucoup de jeunes accompagnés changent de discours très rapidement, précisant à leur famille et aux intervenants qu'ils n'ont plus besoin d'une prise en charge médicosociale. D'autres apprennent à camoufler leurs nouvelles pratiques ou aspirations, principalement du fait des conflits ou incompréhensions qu'elles peuvent générer au sein du foyer.

→ L'intérêt d'une approche par genre

- Une grande partie des quarante neuf jeunes femmes à l'étude dans ce rapport évoque l'envie de se marier ou des aspirations humanitaires nouvelles (cf. Analyse synthétique des comptes rendus d'intervention). Par ailleurs, certains hommes ont mentionné l'envie d'intégrer l'armée pour se battre et défendre son pays. Il est frappant de constater que le discours des jeunes (surtout celui des femmes) décrit une vision « stéréotypée » des rôles traditionnels hommes (fort, protecteur) et femmes (bienveillante, aimante). Pour nos prochaines interventions, une approche par genre, c'est-à-dire une approche qui prend en compte l'impact des représentations associées au genre dans son analyse, serait pertinente pour montrer que les motivations à s'engager diffèrent en fonction du genre et préciser ainsi davantage les leviers d'intervention.
- Quelques études sont déjà allées dans ce sens. Dans une étude comparative sur l'analyse des motivations à commettre un attentat-suicide chez les femmes



---

kamikazes, Jaques & Taylor (2008) ont observé des différences dans les moteurs d'engagement entre hommes et femmes<sup>1</sup>. Les hommes seraient davantage motivés pour des questions religieuses et nationalistes, alors que les femmes évoquent plutôt des raisons personnelles (e.g. faible estime de soi, dépression, conflits dans la famille, divorce). Sur la base de cent vingt-sept échantillons constitués dans soixante-dix pays, une autre étude a cherché à mesurer l'importance accordée à des principes de vie en fonction du genre<sup>2</sup>. Les résultats obtenus révèlent que les hommes seraient plus attachés à des valeurs liées à l'amélioration personnelle (e.g. pouvoir, réussite, sécurité) et les femmes au dépassement de soi (e.g. bienveillance, universalisme, protection des autres).

→ L'importance du lien affectif

- Le modèle de radicalisation qui prévaut chez les jeunes pris en charge par ARTEMIS est celui d'une radicalisation cachée, qui se développe dans des petits groupes auxquels les jeunes seraient attachés pour des raisons affectives (e.g. famille, fratrie, amis). Ces « entités » sont nécessairement soumises aux mécanismes et processus spécifiques des groupes restreints et à la pression des pairs. Il serait intéressant pour d'autres analyses d'étudier l'importance du lien affectif dans l'intégration de ces réseaux de socialisation (e.g. les sœurs par exemple chez les femmes) ou dans les phénomènes de « contagion » dans la cellule familiale (e.g. fratrie radicalisée).

---

<sup>1</sup>Jacques, K., & Taylor, P. J. (2008). Male and female suicide bombers: different sexes, different reasons?. *Studies in Conflict & Terrorism*, 31(4), 304-326.

<sup>2</sup>Schwartz, S. H., & Rubel, T. (2005). Sex differences in value priorities: cross-cultural and multimethod studies. *Journal of personality and social psychology*, 89(6), 1010.

---

## X - PROPOSITION D'UN OUTIL D'ANALYSE ET D'EVALUATION

A l'issue de nos interventions, dans le cadre du présent bilan, il a semblé nécessaire d'élaborer des grilles d'analyse qui puissent servir d'outil d'évaluation et permettre de renouveler notre méthode de rédaction des comptes rendus d'intervention. Différentes dimensions de l'intervention y ont été intégrées : les aspects **thérapeutiques** (historique des prises en charge), **organisationnels** (conditions de travail des EMI, questions de sécurité, partenaires mobilisés) et **déontologiques** (rapport entre les intervenants et les jeunes).

Deux grilles ont donc été conçues :

- Une grille sur le contenu des suivis
- Une grille sur la méthodologie et aspects techniques des prises en charge

### I - Grille d'analyse sur le contenu des comptes rendus d'intervention

Le processus de radicalisation est complexe et protéiforme. Il est caractérisé par le croisement entre plusieurs facteurs personnels, sociaux, idéologiques et environnementaux. Si on ne peut parler de « processus standard de la radicalisation », la variabilité des profils des personnes concernées étant considérable, des « tendances » communes ont pu être identifiées<sup>3</sup> :

- Carences affectives, culturelles et sociales
- Conduites de dépendance et besoins identitaires

---

<sup>3</sup>El Difraoui, A., & Uhlmann, M. (2015). Prévention de la radicalisation et déradicalisation: les modèles allemand, britannique et danois. *Politique étrangère*, (4), 171-182. ;

Bazex, H., & Mensat, J. Y. (2016, May). Qui sont les djihadistes français? Analyse de 12 cas pour contribuer à l'élaboration de profils et à l'évaluation du risque de passage à l'acte. In *Annales Médico-psychologiques, revue psychiatrique* (Vol. 174, No. 4, pp. 257-265). Elsevier Masson.

- 
- Marginalisation socio-économique
  - Développement d'une sous-culture du « djihad »
  - Attirait pour la violence

Sur la base de ces paramètres identifiés par la recherche, il est apparu essentiel de concevoir des outils de travail opérationnels qui répondent à la spécificité de l'intervention des équipes référentes. L'analyse des données collectées auprès des soixante-dix-sept jeunes dont il est question dans ce rapport a permis de dégager des points communs pour la mise en place des critères d'évaluation. Il ne s'agit pas de dresser un « portrait-type » du jeune en voie de radicalisation mais de faire ressortir des **facteurs de risque** afin d'améliorer leur compréhension et de mesurer le niveau de basculement d'une personne.

L'enjeu est donc d'établir un outil d'évaluation suffisamment accessible et synthétique pour éclairer l'analyse des cas individuels, tout en apportant une réflexion sur le repérage et la prise en charge. Plus précisément, il s'agirait d'une grille faisant état d'indicateurs jugés pertinents dans le processus de radicalisation, identifiés au préalable sur la base des comptes rendus d'intervention et dans la littérature scientifique, liant une approche clinique individualisée à une évaluation « standardisée du risque de violence et du risque d'extrémisme violent ».

#### → Deux objectifs

- Dégager des **critères d'alerte**
- **Orienter les interventions** en fonction des besoins de la personne prise en charge

#### → Format de la grille d'analyse

La radicalisation est un phénomène graduel aboutissant à l'adhésion à une idéologie extrémiste et l'adoption de la violence. Cela signifie que seule l'interprétation de plusieurs facteurs en interaction, dans la **durée**, permet d'apprécier le processus de radicalisation dans son ensemble. Le travail que nous proposons ici ne doit se suffire à un simple regroupement de variables d'influence ; les dynamiques à l'oeuvre dans le

---

maintien et le développement de la radicalisation extrémiste violente sont toutes aussi importantes. Pour cette raison, le format de la grille proposée dans ce chapitre est inspiré des outils d'évaluation clinique structurée du risque de violence.

Si une approche clinique fait ressortir les vulnérabilités individuelles et précise les différents leviers d'intervention, les instruments d'évaluation du risque de violence ont l'avantage de situer l'individu dans un processus évolutif vers la violence<sup>4</sup>. Les outils d'évaluation clinique structurée du risque de violence prennent en compte des **facteurs dits statiques** (historique de l'individu, non modifiables, non variables et ne pouvant faire l'objet d'une prise en charge), des **facteurs dits dynamiques** (actuels, qui peuvent faire l'objet d'une intervention) et des indicateurs de **gestion du risque futur**, ajustant ainsi plus finement l'examen du risque de violence d'un individu dans l'environnement dans lequel il est amené à évoluer.

Ce format est intéressant car il permet d'apprécier le « parcours de vie » d'un individu selon des indicateurs bien précis. Pour cette raison, la grille proposée ici garderait le même format, en plus de dimensions identifiées dans la synthèse des comptes rendus d'intervention : **l'identité religieux, les phénomènes d'influence et le rapport à la géopolitique du Moyen-Orient.**

### → Des indicateurs de gestion du risque futur

Afin d'éviter toute confusion sur son utilisation, il convient de rappeler que cette grille n'a pas vocation à évaluer ou mesurer la dangerosité d'un individu mais vise bien la gestion de facteurs de risque, c'est-à-dire d'agents qui favorisent l'exposition éventuelle à des situations déstabilisantes.

Cette précision n'est pas sans importance. A l'heure actuelle, dans sa mission d'accompagnement auprès des jeunes radicalisés ou en voie à la radicalisation, le travail des équipes d'intervention d'ARTEMIS s'inscrit davantage dans l'appréciation d'un

---

<sup>4</sup> Voyer, M., & Senon, J. L. (2012). Présentation comparative des outils d'évaluation du risque de violence. *L'information psychiatrique*, 88(6), 445-453.

---

phénomène complexe dans le temps, à différents niveaux de vulnérabilité (individuelle, sociale, environnementale, démographique). L'emploi du terme de « gestion » comprend les dimensions évolutive et temporelle d'un processus : nos efforts de compréhension de la radicalisation ne peuvent être contraintes à une évaluation figée.

Les trois indicateurs de gestion du risque, incorporés dans la grille présentée ci-dessous, proposent de déterminer des **possibilités d'action**. L'analyse ne tient plus seulement compte de facteurs actuels ou passés :

- Absence de projets concrets

La fragilité ou l'absence du projet professionnel, les projections futures peu réalistes ou non adéquates avec le cadre de vie actuel, permettent d'anticiper d'éventuels échecs dans la réalisation d'un projet de vie pour le jeune.

- Exposition future à des facteurs déstabilisants

Cet indicateur concerne l'adéquation entre l'environnement et la prise en charge : dans quelle mesure l'accompagnement s'articule avec l'environnement du jeune ? Est-il amené à être exposé à des facteurs de vulnérabilité qui viendraient affaiblir le suivi ?

- Manque de soutien personnel

Il est essentiel de prendre en compte l'existence ou l'absence de soutien personnel, afin de déterminer dans quelle mesure les actions entreprises par les équipes d'intervention peuvent être soutenues par l'environnement social et familial du jeune. Par exemple, nous pouvons nous demander quelle est la probabilité que le jeune bénéficie d'un soutien personnel en dehors de l'accompagnement des équipes d'intervention ? Dans quelle mesure les démarches entreprises pour aider le jeune sont susceptibles d'avoir un impact sur son quotidien ?

## → 7 Axes principaux

1. Caractéristiques socio-démographiques	Prénom & Nom
	Âge
	Genre
	Téléphone
	Adresse

<b>2. Environnemental personnel et social</b>	<i>Indicateurs historiques</i>
	Violences antérieures (infligées ou subies)
	Antécédents judiciaires
	Instabilité des relations familiales et interpersonnelles
	Problèmes d'insertion scolaires/socioprofessionnelle
	<i>Indicateurs dynamiques présents</i>
	Facteurs cliniques actuels
	Dégradation des rapports familiaux et interpersonnels
	Tendances suicidaires
<b>3. Identité religieuse</b>	Repli social et communautaire
	Affiliation sociale et communautaire nouvelle
	Conversion à l'islam
	Théories et discours religieux
	Pratiques religieuses surinvesties
<b>4. Phénomènes d'influence</b>	Adhésion aux théories du complot et discours instrumentalisé
	Usage excessif des réseaux sociaux
	Influences de modèles identifications
<b>5. Rapport à l'actualité au Moyen-Orient</b>	Servir une cause juste (e.g. justice pour les opprimés)
	Sentiment d'injustice sociale
	Rapport aux origines
	Projet de départ
<b>6. Indicateurs de gestion du risque futur</b>	Absence de projets concrets
	Exposition future à des facteurs déstabilisants
	Manque de soutien personnel

---

## 2. Grille d'analyse sur les aspects organisationnels des prises en charge

La portée et la qualité de la prise en charge est largement conditionnée à des aspects pratiques. Les équipes d'intervention sont confrontées à des difficultés de terrain concernant plusieurs aspects de l'intervention. Il serait intéressant de penser une deuxième grille d'analyse, portant cette fois ci sur les aspects techniques et organisationnels des prises en charge, toujours dans le but de préciser notre compréhension de la méthodologie d'intervention des EMI et d'en améliorer le fonctionnement.

L'enjeu de cette grille est de mettre en évidence tout indicateur externe susceptible d'avoir un impact sur le bon fonctionnement des interventions, la qualité de la prise en charge et le travail des intervenants.

Différents thèmes seraient ainsi abordés : les caractéristiques de la prise en charge, les différents acteurs mobilisés, le partage d'informations et d'éléments de preuves, les conditions de travail et les spécificités techniques des prises en charge, la sécurité des intervenants, le rapport avec le jeune (adhésion au suivi), le bien-être des intervenants, les démarches administratives ou de réinsertions professionnelles envisagées, la durée de l'intervention et la collaboration avec les parents.

→ 7 Axes principaux

<b>1. Caractéristiques de la prise en charge</b>	Département & Préfecture
	Date de la réception de la saisine
	Premières prises de contact (e.g. la famille, les proches, les acteurs partenaires)
	Raison du signalement
	Lien du jeune avec le signalant
	Lieu de prise en charge
<b>2. Coordination multisectorielle</b>	Acteurs mobilisés dans le suivi
	Bonne coopération entre ces différents acteurs
	Divergences structurelles et administratives
	Temps d'attente entre la réception de la saisine et le recueil d'informations
	Impact de l'implication du territoire sur le phénomène de la radicalisation
<b>3. Collaboration avec la famille</b>	Implication de la famille dans la prise en charge
	Membres de la famille concernés par les mêmes problématiques (e.g. radicalisation présente dans la cellule familiale)
	Accompagnement des familles
<b>4. Conditions de travail des équipes d'intervention</b>	Moyens matériels et logiciels mis à disposition
	Exigences de travail
	Autonomie et marge de manoeuvre
	Spécificités du lieu d'intervention



<b>5. Sécurité des interventions</b>	Sécurité du cadre et du lieu de l'intervention
	Menaces physiques, verbales ou téléphoniques
	Gestion des menaces/Possibilité de faire remonter l'information
<b>6. Rapport avec le jeune</b>	Qualité du premier contact et méthode employée
	Coopération/Résistances
<b>7. Bien-être des intervenants</b>	Moyens de transport utilisés et nombre d'heures de trajet
	Exigences émotionnelles du travail
	Épuisement dû à la charge de travail
	Événements stressants
	Possibilité de discuter avec un professionnel (e.g. psychologue, gestion des risques psychosociaux)

## XI - ANNEXES : COLLOQUE EUROMED (JUILLET 2017)

Les 3, 4 et juillet 2017, l'Association ARTEMIS a organisé, à la Villa Méditerranéenne à Marseille, le premier colloque émanant de la société civile française consacrée à la prévention de la radicalisation. Ce colloque avait pour objectif de croiser les regards des praticiens, d'universitaires, de représentants du corps social, en y ajoutant une dimension euro-méditerranéenne. Il a permis de mutualiser les expériences et de constituer la première étape en vue de la réalisation d'un véritable réseau à l'appui des initiatives conduites par une société civile engagée, ouverte et entrepreneur.

On soulignera les interventions particulièrement remarquées de Daniel KOEHLER, chercheur au Centre de coordination du réseau de prévention de la radicalisation Baden-Württemberg, du psychanalyste Boris CYRULNIK, de l'islamologue franco-marocain Rachid BENZINE (dont la présentation théâtrale de la pièce issue de son ouvrage *Nour pourquoi n'ai-je rien vu venir* fut également un moment fort du colloque. Ce colloque fut ouvert par Muriel DOMENACH, Secrétaire Générale du Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation et conclu par Olivier DE MAZIERES, Préfet de Police des Bouches-du-Rhône nouvellement nommé après avoir dirigé l'État-Major Opérationnel de Prévention du Terrorisme.

La singularité de ce colloque tient également à son organisation tournée vers l'échange et le travail en ateliers, au cours desquels une parole libre a permis de faire émerger des propositions concrètes et poser les premières pierres d'un guide de bonnes pratiques fixant un cadre éthique partagé permettant de faire face concrètement à chaque situation.

## 10 PROPOSITIONS CONCRÈTES ADRESSÉES AUX DÉCIDEURS PUBLICS AINSI QU'À LA SOCIÉTÉ CIVILE

1. Mettre un terme à la confusion entre radicalité religieuse et les radicalisations en formant les acteurs de régulation des relations sociales à cette distinction majeure dans l'appréhension de ces phénomènes.
2. Ne pas évacuer la dimension idéologique et développer une approche donnée sur le renoncement à l'approche violente : la « déradicalisation » est un concept inopérant, privilégier celui de « désengagement ».
3. Privilégier la décontraction des théories du complot par l'esprit critique au contre-discours frontal et contre-productif, élaborer à cet effet un discours alternatif en utilisant les nouveaux supports de communication.
4. Le processus de désembrigadement ne saurait se dispenser d'un travail de proximité avec les familles chaque fois que possible. Initier un processus de désendoctrinement nécessite au préalable d'y être formé.
5. Dépasser les oppositions anachroniques entre prévention et répression d'une part et court-terme et long-terme d'autre part, élaborer une réponse graduelle au processus de radicalisation, les premiers paliers de la radicalisation supposant l'utilisation d'outils socio-éducatifs, puis à mesure de l'avancement, envisager l'accompagnement pluridisciplinaire et enfin la réponse sécuritaire.
6. S'appuyer sur les connaissances des experts et des cadres religieux dans l'analyse du phénomène de radicalisation.
7. Elaborer un cadre déontologique sécurisant le partage de l'information entre partenaires publics et privés.
8. Examiner les droits et limites fixées par la loi au regard de la jurisprudence consacrant ses principes : le principe de neutralité ne saurait s'appliquer hors des missions de service public. Des restrictions à la liberté de manifester ses opinions ou croyances ne peuvent être justifiées que par la nature de la tâche à accomplir et doivent respecter le principe de proportionnalité. Dans les règlements intérieurs des entreprises, mettre de côté l'article L 1321-2-1 du code du travail, introduit par la loi du 9 août 2016 (Loi Travail), instant un principe de neutralité, tant que celui-ci ne serait pas jugé conforme à la convention et au droit de l'Union Européenne.
9. Prohiber les sorties sèches pour les détenus condamnés pour une infraction en lien avec le terrorisme et repérées au cours de leurs incarcérations pour radicalisation.
10. Ne pas laisser les spécificités nationales et culturelles entre les deux rives de la Méditerranée bloquer le partage d'outils et de bonnes pratiques en matière de prévention de la radicalisation, à cet effet, mettre en place une plate-forme de partage des bonnes pratiques sur Internet adossée à un réseau d'acteurs et de partenaires qui poursuivraient les travaux du colloque.